

SAINT-MAXIMIN

## “Saint-Maximin aujourd’hui pour demain” propose l’alternative



*De gauche à droite : Patrick Ceria, Louis Paquet, Thierry Nesme, Jean-Marc Bouchet Bert-Manoz,*

Une deuxième liste est candidate aux municipales : “Saint-Maximin aujourd’hui pour demain” est une équipe présentée par quatre amis qui souhaitent donner une alternative de vote aux habitants. En effet, Saint-Maximin étant sous la barre des 1 000 habitants, il est donc permis de panacher et de rayer des noms d’une liste pour choisir ceux de l’autre.

Louis Paquet, Thierry Nesme, Patrick Ceria et Jean-Marc Bouchet Bert-Manoz s’annoncent comme « une équipe décidée à défendre le village et ses habitants ». Les quatre candidats souhaitent organiser cette défense « en limitant l’augmentation des impôts, en gardant le maximum de souveraineté par rapport à la communauté de communes et des autres communes, en défendant l’agriculture, l’écologie pédagogique et non pas culpabilisante ».

En matière d’écologie, la liste pense à la décroissance, c’est-à-dire à donner la priorité au local, pour faire travailler les entreprises du village, et à l’agriculture de proximité. « Le PLU (Plan local d’urbanisme) est à utiliser avec prudence pour respecter nos paysages, nos bassins, notre patrimoine, notre tranquillité. »

Ils précisent : « Nous ne voulons pas que la municipalité s’endette pour préserver le patrimoine : il faut faire les choses petit à petit, avec les moyens qu’on a ! ».

Les quatre candidats, dont trois sont originaires du village, connaissent parfaitement l’histoire de la gestion communale, dont ils ont la mémoire pour mieux organiser l’avenir de Saint-Maximin.

Louis Paquet, 61 ans, est artisan, et a été conseiller municipal de 2001 à 2014.

Thierry Nesme, 62 ans, est agent départemental, et très investi dans les associations.

Patrick Ceria, 56 ans, ancien sportif de haut niveau, a été maire adjoint de 2008 à 2017.

Et Jean-Marc Bouchet Bert-Manoz, 63 ans, chef d'entreprise retraité depuis peu, a été conseiller municipal de 1983 à 1989.